

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de réeducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- Le radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Plaie en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alali Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

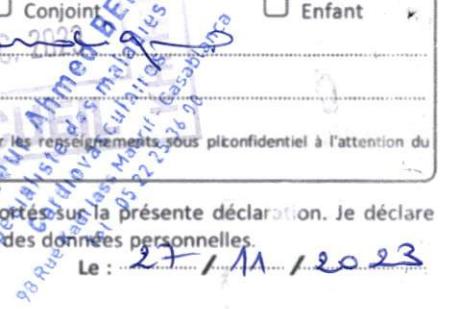
N° W21-829595

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	10 126	Société :	RAM
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : DADOUN HANAA 186 363			
Date de naissance :	27-01-72		
Adresse :	7, rue Stéphane Mallarmé. CASA		
Tél. :	06 61 26 66 19	Total des frais engagés : 2572 Dhs	

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Date de consultation :	27/11/2019
Nom et prénom du malade :	Dr. Sadiq Beni
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même
Nature de la maladie :	Conjoint
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	Age: 2000
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous piconfidential à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	□ Enfant

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
 Fait à : CASA Signature de l'adhérent(e) :
 Le : 27/11/2019



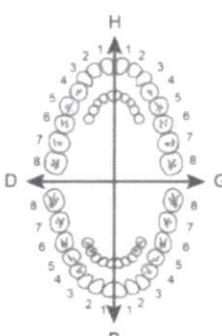
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/05/2023	Visite de cabinet	3000		INP : 09106591
11/06/2023	Examen - Consultation	3000		<i>Dr Ahmed El Mousadik Spécialiste en Cardiologie et Vasculaire Tel : 05 22 25 16 90 Fax : 05 22 25 16 91</i>
EXECUTION DES ORDONNANCES				
Cachet du Pharmacien ou du Fourguiseur	Date	Montant de la Facture		
<i>PHARMACIE DE LA CHAOUKI N. DADOUN 139, rue Zouhouria El Mercuri (Médiante) Casablanca Tel.: 0522 25 05 77</i>	27/05/23	1272,00		
ANALYSES - RADIGRAPHIES				
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires	
AUXILIAIRES MEDICAUX				
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre		Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	

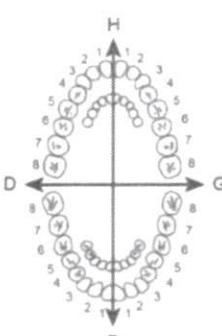
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				

O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$ \begin{array}{c c} H & 25533412 \quad 21433552 \\ \hline D & 00000000 \quad 00000000 \\ & \hline & 00000000 \quad 00000000 \\ & \hline B & 35533411 \quad 11433553 \end{array} $			
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology

Cardensiel® 1,25 mg Comprimés pelliculés B/30 PPV: 77,80 DH
Cardensiel® 1,25 mg Comprimés pelliculés B/30 PPV: 77,80 DH
Cardensiel® 1,25 mg Comprimés pelliculés B/30 PPV: 77,80 DH
Cardensiel® 1,25 mg Comprimés pelliculés B/30 PPV: 77,80 DH
Cardensiel® 1,25 mg Comprimés pelliculés B/30 PPV: 77,80 DH

Casablanca le :

CASA , Le 27/11/2023



Mme HANAA DADOUN



389,00 (77,70 x 5)
1) CARDENSIEL 1,25 MG

1 le matin et le soir, pendant 3 mois



83,10 2) CARDIOASPIRINE Comprime Gastro-Résistant à 100 mg Bte 30 Comprime

Prendre 1 comprimé à midi, au cours du repas, pendant 3 mois



147,10 (147,10 x 1)
3) ROZAT 10 MG

1 comprimé le soir lundi et jeudi pendant 03 mois



122,50 4) VITANEVRIL FORTE DRAGEES B/30

Prendre 1 comprimé le matin, à midi et le soir, pendant 3 mois

professeur Ahmed
Spécialiste des malades
cardiovasculaires
98 Rue Kadi lass Maârif
Tél : 05 22 25 38



5) PRAZOL Gélule à 20 mg Bte 28 Gélule
Prendre 1 gélule le matin, avant le repas, pendant 1 mois



480,00 (96,00 x 5)

1272,00

PPV: 147DH10
PER: 09/25
LOT: M2994-2

PPV 28,80

PPV
LOT 28,80



98 Angle Rue Kadi lass et Rue Abou Salt Andaloussi (Prés de Casablanca - Tél. : 0522253600 - Fax : 0522253601

Patente : 35760852 - Mail : ahmedbenni

PPV: 96DH00
PER: 06/25
LOT: M218-3

PPV: 96DH00
PER: 06/25
LOT: M218-4

PPV: 96DH00
PER: 06/25
LOT: L3553-1

PPV: 96DH00
PER: 09/25
LOT: M1470-3

CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU

Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology



98 Angles Rue Kadi Iass et Rue Abou Sa

(Près de la commune urbaine du Maârif) Casab)

Tél: 0522253600 - Fax: 0522253601 - Mobile: 066132

INPE: 091026591 - Mail: ahmedbennis7@gmail.com

Facture :

- Date : 27-11-2013
- Nom : Dr Benn
- Prénom : Karim
- Consultation + ECG : 30000
- Echographie Cardiaque : 10000
- Echographie Vasculaire :
- Holter Tensionnel :
- Holter Rythmique :
- Autres :

PROFESSEUR Ahmed BENNIS
Spécialiste des maladies
Cardiovasculaires
98 Rue Kadi Iass Maârif Casablanca
Tél: 05 22 25 36 00

PROFESSEUR Ahmed BENNIS
Spécialiste des maladies
Cardiovasculaires
98 Rue Kadi Iass Maârif Casablanca
Tél: 05 22 25 36 00
Total: 13000

98 ANGLE RUE KADI LASS ET BRUE

ABOU

SALT ANDALOUSSI

CASA

Tel.:0522253600

Mobile:0661321866

Fax:0522253601

Email:bennis_cardio@yahoo.fr

00 0 00124 8

CASA, le 27/11/2023

Echographie cardiaque

Echographie faite le 27/11/2023 - Opérateur :

DADOUN HANAA

Taille : Poids :

Destinataire :

Indications : Bilan Cv

Résultats

Fc	Ao	OG	Dtd	Dts	Inc	EpS	EpP	FRD	FEtm	IMM	PAPs	Pod
77 Nb/mn	32 mm	38 mm	50 mm	31 mm		10 mm	9 mm	38 %	68 %			

Rythme : sinusal

Aorte : aorte initiale non dilatée

Valve aortique : sigmoïdes aortiques normales , surface de la valve aortique : 2 cm²

Ventricule gauche : fonction systolique globalement normale

Valve mitrale : normale , surface de la valve mitrale : 4 cm²

Oreillette gauche : non dilatée

Coeur droit : non dilaté

Péricarde : libre

Commentaire : VG de taille normale. Cinétique VG segmentaire normale. Pas d'HVG

Pression de remplissage VG non élevée.

FEVG 68% en 2D Biplan.

Strain VG global conservé

GS : -16.8%

OG normale

Valves mitrales normales.

Aorte initiale non dilatée: . 3 sigmoïdes aortiques normales.

Pas de valvulopathie aortique significative

Pas de sténose carotide significative

Conclusion :

FEVG 68%. PRVG non élevé. Pas de valvulopathie. Pas d'HTAP

Appareil : Mise en service le

Pr. BENNIS AHMED
Professeur ARTHUR BENNIS
Spécialiste des maladies
cardiovasculaires
98 Rue Hassan II - Casablanca
Tél : 05 22 25 35 00

DADOUN HANAA

Né(e) le 27.01.1972
Age 51 ans
Sexe Féminin
Taille cm
Poids kg
Origine PA 134/85 mmHg
Remarque

FQ / / MIN

Intervalles

RR 784 ms

P 106 ms

PR 170 ms

QRS 98 ms

QT 362 ms

QTc 411 ms

(Bazett)

Axes

P 30 °

QRS 31 °

T 49 °

P (II) 0.10 mV

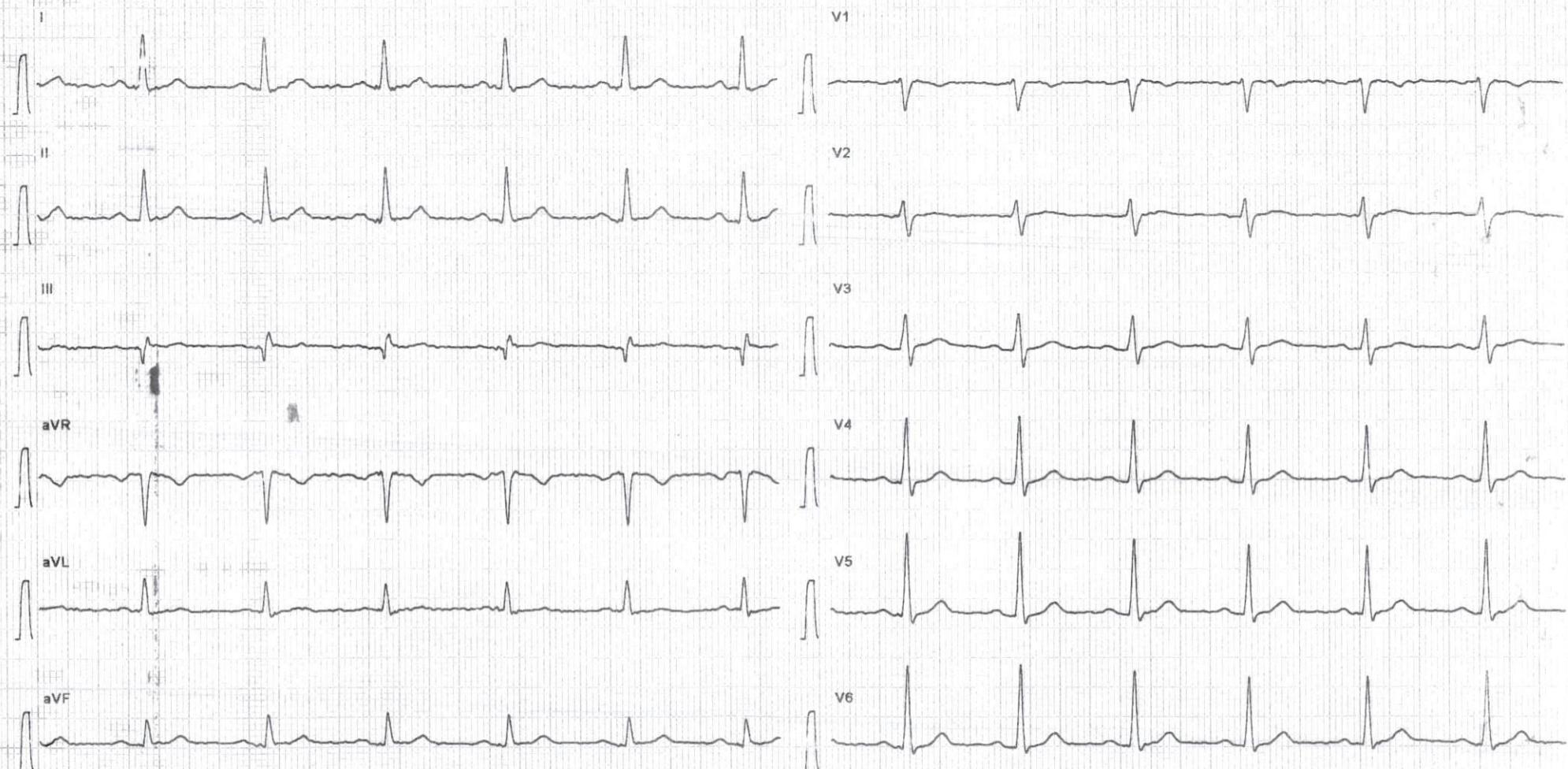
S (V1) -0.58 mV

R (V5) 1.46 mV

Sokol. 2.04 mV

Interprétation: RYTHME SINUSAL, QRS(T) MODIFIÉ; ANOMALIE EN
INFER. NE PEUT ETRE EXCLU(E)

RI6.02 Rapport non confirmé



10 mm/mV 25 mm/s

10 mm/mV 25 mm/s

0.05-25 Hz F50 SBS SSF

SCHILLER SWITZERLAND

LOT D747

27.11.2023 13:31:09
Art. No. 2.157.047 CE 0044

SCHILLER SWITZERLAND

Pr. BENNIS AHMED

MS-2015 V3.14 Ct

Art. No. 2.157.047 CE 0044